

Membres en exercice :	23	<i>L'an deux mille seize, le vingt-six mai à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal des Houches, convoqué le 19 mai, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Xavier ROSEREN, Maire.</i>
Membres présents :	18	
Membres représentés :	5	
Volants :	23	
<u>Étaient présents</u>		Monsieur Xavier ROSEREN, Maire - Mesdames et Messieurs, Maurice DESAILLOUD ; Emilie CHOUPIN, Luc HAMONIC, Nicole MANSART, Gilles PAVOT, Agnès BALMAT Maires-Adjoints, Jean-Pierre SIMOND, Yves PEROL, Luc BARBIER, Zinica SIMOND, Laëtilia CHOUPIN, Patrice DESAILLOUD, Caroline MONGRENIER, Eva Christina BISCHOFF, Xavier CHANTELOT, Ghislaine BOSSONNEY, Véronique NOIR.
<u>Absent excusé</u>		Dervla KEHOE (procuration à Xavier ROSEREN) ; Stéphane LAGARDE (procuration à Jean-Pierre SIMOND) ; Sandrine MEDEIROS (procuration à Laëtilia CHOUPIN) ; André JEANDIDIER (procuration à Luc BARBIER), Christophe BOCHATAY (procuration à Xavier CHANTELOT)
<u>Secrétaire de séance</u>		SIMOND Jean-Pierre

16.061 – Mise à disposition de terrains communaux pour les besoins de l'association le brin d'herbe

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de reconduire le partenariat avec l'association Le Brin d'Herbe sur la gestion de jardins partagés.

Compte tenu du projet en réflexion sur Le Solerey, il est proposé de mettre à disposition de l'association d'autres parcelles communales situées au lieu-dit *Les Longues* cadastrées Section C parcelles n°1213 (pour 328 m²), n°4162 (pour 177 m²) et n°1214 (pour 255 m²) et reconduire les termes de la convention correspondante.

Il est fait remarquer que la dernière commission des travaux a acté la prise en charge de la clôture. La convention sera modifiée dans ce sens faisant apparaître ce point au titre des engagements de la Commune.

Le Conseil Municipal,
Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ADOPTE la convention de partenariat relative à la gestion des jardins partagés avec la modification sus mentionnée
- AUTORISE le Maire à signer la convention avec l'association « Le brin d'herbe »

Pour copie conforme à l'original,

Délibération exécutoire
(en application de l'article
2 de la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée)
le : 31/05/16
Affichage en Mairie des Houches
Du 02/06/16 Au _____

Xavier ROSEREN,
Maire

Pour le Maire par délégation,
Claire APPLAGNAT-TARTET
Directrice Générale des Services



